

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signe de reconnais.

Bordereau-type

Motocycle^{*)}

CILO - SCOOTER

Moto - Scooter

N° 458

Moyens de reconnaissance du type

N° de châssis frappé Sur le cadre, sous la selle.

N° de moteur frappé A l'avant, sur le bloc moteur, à droite, en bas.

Constructeur du châssis Jan S.A., Petit Rocher 6, Lausanne (Suisse)

Constructeur du moteur Cucciolo (Italie)

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type Cucciolo

Genre Monocylindre

Carburant Benzine

Nombre cyl. 1 Temps 4

Alésage 39 mm.

Course 40 mm.

C.V.-Impôt 0,243

Cylindrée totale 48 cm³

C.V. frein 1,25

Refroidissement Air.

Empl. du moteur Centre, en bas

CHASSIS

Nombre d'essieux 2

Entrainement sur roue arrière

1. Frein A pied : Mécanique, (à tringle)
sur roue arrière.2. Frein A main : Mécanique, (à câble)
sur roue avant.

3. Frein —

Frein de remorque —

Direction —

Crochet de remorque —

Nombre de vit. avant 2

Vit. en 1^{re} vit.

en prise dir. 45 km/h. *)

CARROSSERIE

Constructeur Jan S.A. Lausanne

Genre/Forme

Moto - Scooter

Nombre de portes —

Nombre de places ass. Total 1

Avant Milleu Arrière

Nombre de places debout —

Pour motos: Siège arrière NonSidecar Non**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	32 kg.
Charge utile	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			kg.
Pneumatiques: Dimension	20 x 2 x 1 3/4		simples / double
Capacité de charge (par pneu kg.) par essieu	kg.	kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque **Lucifer** (Eclair. de bicycl.) 1) Syst. anti-éblouissant Aucun
- Feux de position 1/ dans le phare
- Feux stop —
- Indicateurs de direction : Syst. —
- Avertisseur 1 corneille
- Essuie-glace —
- Emplacement —
- Eclairage du N° de contr. 1/ combiné av. feu rouge. 1)

DIMENSIONS

mm.	Voie	avant	mm.	1,100	mm.	1,650	mm.	920	mm.	100	Porte à faux, arrière
mm.											Crochet de remorque (haut. dep. sol)
mm.	Voie	arrière	mm.	1,100	mm.	1,650	mm.	920	mm.	100	Porte à faux, gauche
mm.											Crochet de remorque (porte à faux)
mm.			mm.							Diamètre de braquage ext. droite	
mm.			mm.							Diamètre de braquage ext. gauche	

mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Hauteur intérieure
mm.	Hauteur du pont dep. le sol
mm.	Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

- *) Peut aussi être immatriculé comme bicyclette avec moteur auxiliaire, lorsque 1/ Il est monté un pédalier
- 2/ La vitesse maximum est réduite à 50 km/h. Dans ce cas, il ne doit pas être exigé de compteur de vitesse, de roue fixe, ni d'éclairage avec système anti-éblouissant.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RG)

- 1) Lorsque immatriculé comme motocyclette :
- a/ monter un phare de moto avec système anti-éblouissant (ampoule Bilux à cuillier)
- b/ l'éclairage du No. de police doit être conforme aux prescriptions,
- c/ monter un compteur de vitesse
- d/ remplacer pignon roue libre par un pignon fixe
- 2) Le tuyau d'échappement ne doit pas être dirigé vers le sol.

Genève, le 12.7.1949
Leusonne, le 18.8.1949